

Annexe 3 : Processus d'accompagnement des projets



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra



agridea

ENTWICKLUNG DER LANDWIRTSCHAFT UND DES LÄNDLICHEN RAUMS
DÉVELOPPEMENT DE L'AGRICULTURE ET DE L'ESPACE RURAL
SVILUPPO DELL'AGRICOLTURA E DELLE AREE RURALI
DEVELOPING AGRICULTURE AND RURAL AREAS

Impressum

Éditrice AGRIDEA
Avenue des Jordils 1
CH-1006 Lausanne
Tél. +41 (0)21 619 44 00 / Fax +41 (0)21 617 02 61
contact@agridea.ch / www.agridea.ch

Fichier Document1
Date 11 décembre 2019
Auteur-e Astrid Gerz, Caroline Coquerel, Magali Estève
Impression

© AGRIDEA, décembre 2019
ISO 9001 – eduQua

Le projet « [Consommation alimentaire locale dans la métropole lémanique : vers des collaborations renforcées entre entreprises agricoles et non agricoles](#) », coordonnée par AGRIDEA, est porté et cofinancé par les services d'agriculture des cantons de Vaud, Genève et Fribourg et le programme de promotion de la filière régionale bois d'une part, la Confédération au travers son programme pilote Territoire d'action Economie (PHR Economie) d'autre part.

Le schéma (page suivante) illustre le processus d'accompagnement tel que proposé par la plateforme.

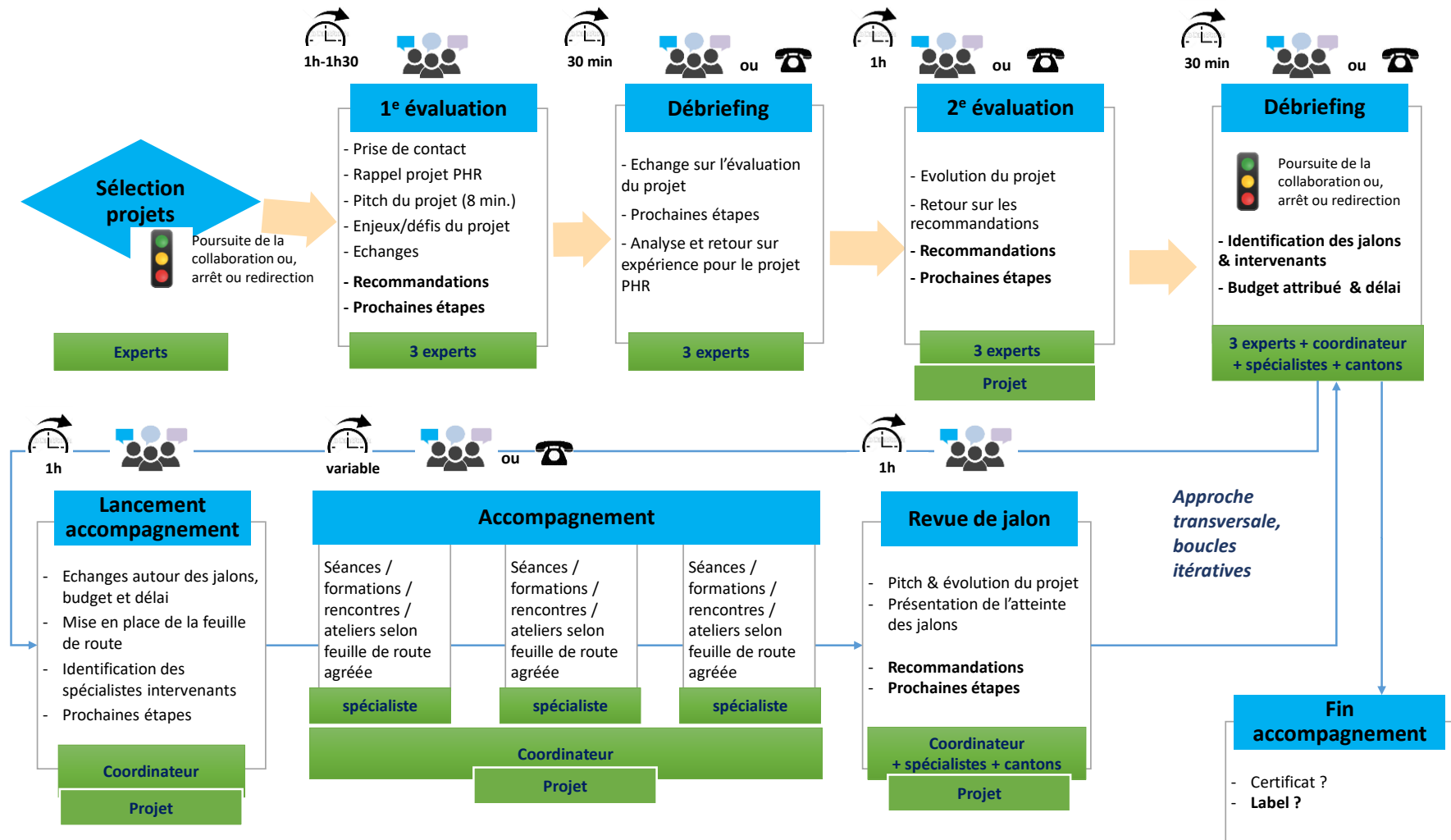
L'objectif est de pouvoir aider un projet dans la durée, tout en utilisant les ressources à disposition pour les projets qui démontrent leur écoute et leur intérêt pour les recommandations émises, ainsi que pour les éléments proposés par l'accompagnement.

Il s'agit d'une approche de coaching par phase et itérative inspirée par le fonctionnement et le retour d'expériences de différentes structures d'accompagnement existantes, et par les vues croisées des expertises de l'équipe de coordination de la plateforme.

Elle propose :

- Des étapes précisant chacune les jalons, le budget et les délais proposés par les experts, Ces étapes permettent de continuer la collaboration avec le projet, ou bien soit d'arrêter la collaboration (si le projet s'arrête lui-même ou si un souci est rencontré) ou bien de le mettre en relation, si son avancée le permet, avec d'autres acteurs existants de l'écosystème. L'objectif est aussi d'assurer un strict suivi des budgets répartis par projet pilote et entre les projets pilotes et s'assurer d'une utilisation optimale de ces budgets.
- Différents niveaux d'intervenants : coachs coordinateurs assurant le bon déroulement et le suivi dans le temps, apportant aussi leur propre expertise et leur approche transverse, ainsi que l'appui ponctuel de spécialistes, identifiés séparément et constituant le réseau de compétences autour de cette thématique.
- Des sessions de débriefing permettant d'échanger sur les retours d'expérience du processus proposé pour le projet PHR, de pouvoir ainsi améliorer en continu les mesures proposées et rectifier rapidement le fonctionnement si nécessaire. Ces sessions sont aussi des moments d'échange entre les parties prenantes du projet.

Schéma du fonctionnement de l'accompagnement des projets



Rôles/responsabilités:

- **Coordinateur:** suivi du projet sur la durée de l'accompagnement, intervention récurrente, plutôt généraliste, garant respect budget, délai, atteinte des objectifs (milestones)
- **Experts:** spécialisé à la fois dans l'entrepreneuriat et dans une thématique; rôle de valider les étapes clés de l'accompagnement PHR
- **Spécialistes:** spécialisé dans une thématique, soit secteur, domaine d'application, filière, aspects légaux, ...; interventions ponctuelles

